

---

# BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2007

## RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA CÔTE-NORD

---

*Publié par La Financière agricole du Québec*

*Février 2008*

---

L'année 2007 s'est bien déroulée dans l'ensemble pour les récoltes de la région de la Côte-Nord. Les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à l'ensemencement. Celles de la seconde moitié de la saison ont toutefois été moins propices à la croissance de certaines cultures. Les épisodes de sécheresse et d'excès de pluie, ainsi que la grêle ont en effet causé des dommages. De façon générale, le déroulement des récoltes à l'automne a été facilité par de bonnes conditions climatiques. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes. Pour indemniser les producteurs et productrices de la région des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 25 000 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2007 étaient de 996 000 \$, soit une augmentation de 21,0 % par rapport à 2006. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 28 000 \$.

Rappelons que la survie à l'hiver des plantes pérennes a été bonne, à l'exception des légumineuses et des bleuetières. L'ensemencement de l'avoine s'est généralement bien déroulé. Cependant, la levée de cette culture a été hétérogène. Les pluies fréquentes, à partir de la fin de juin, ont affecté la récolte de foin dans certains secteurs. En plus du temps sec au printemps, les conditions variables de l'été ont nui à la maturité de l'avoine et occasionné un retard de récolte, ce qui a nécessité la prorogation de la date limite de récolte. Aussi, des épisodes de grêle ont affecté certaines cultures, notamment les céréales. Malgré des conditions climatiques variables, la récolte des bleuets a été bonne dans l'ensemble.

Une combinaison de facteurs a influencé la récolte de foin. Les conditions climatiques printanières ont été favorables à un bon développement des

plantes fourragères pour la première fauche. De façon générale, la température a été idéale pour la récolte jusqu'à la fin de juin. Par la suite, les précipitations fréquentes ont retardé la récolte de la première fauche par endroits, occasionnant également des retards dans les fauches subséquentes et entraînant des baisses de rendement. Le 17 décembre 2007, 14 000 \$ étaient versés aux producteurs et productrices de la région pour les pertes de foin.

Les rendements des céréales ont été inférieurs aux moyennes ainsi que leur qualité. Pour ces cultures, les indemnités se chiffrent à 10 000 \$.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,  
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE  
DE SERVICES DE QUÉBEC

**1 800 749-3646**  
**[www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)**